

Joyeuses fêtes de Pâques

OPÉRATION
« COUP DE POUSSE
AU FLEURISSEMENT »

Voir P. 4

OPÉRATION
« COLLECTE
DES BIODÉCHETS
SUR LE MARCHÉ »

Voir P. 5



Actu

NOUVEAU COACH VOCAL À L'AMO

L'école de musique de l'Amicale de Musique d'Oberhoffen-sur-Moder, vous connaissez ?

Elle propose l'éveil musical dès l'âge de 4 ans avec des cours d'instrument, tous les mercredis à La Couronne, enseignés par la professeur Claudine LUTZ.

Pour ce début d'année, c'est Pascal VECCA qui a repris la direction de l'enseignement vocal. Une activité de professeur de chant que cet artiste au grand cœur exerce depuis une dizaine d'année maintenant, en parallèle de sa carrière d'auteur, compositeur et interprète : « Quand on est artiste, on aime transmettre ». Un partage que Pascal s'est engagé à présent à apporter à cette jeune génération de voix, par l'apprentissage des bases de techniques vocales, **tous les lundis** à La Couronne. Horaires et informations disponibles sur le site de l'association.

Renseignements : 📞 06 03 94 39 79 - @ amo-oberhoffen.fr



ACCUEIL MAIRIE

1 place de l'Église
67240 Oberhoffen-sur-Moder

📞 03 88 63 21 08

@ mairie@oberhoffen.eu

🌐 oberhoffen.com

📍 oberhoffen

Horaires d'ouverture :

Lun. : 8h-12h

Mar. : 8h-12h / 14h-17h

Mer. : 8h-12h

Jeu. : 8h-12h / 14h-17h

Ven. : 8h-12h

Et sur rendez-vous.

POLICE MUNICIPALE

📞 0 649 800 900

@ police@oberhoffen.eu

MARCHÉ ALIMENTAIRE

Les vendredis de 16h à 19h, place de l'Église.

CONCRÉTISER VOTRE INVESTISSEMENT LOCATIF ET BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES

Pour un projet à Oberhoffen-sur-Moder, découvrez le PIG* Rénov'Habitat. Vous pouvez bénéficier de subventions conséquentes et d'une réduction d'impôt pour la réalisation de travaux d'amélioration des performances énergétiques et de lutte contre la dégradation du logement, sous réserve que le locataire réponde à des conditions de ressources. Du choix du meilleur programme de travaux au montage du dossier de subvention, Urbam Conseil vous proposera un accompagnement gratuit, professionnel et personnalisé.

Contact Urbam Conseil : ☎ 03 67 10 35 23 - ☎ 06 70 16 15 21 - @ pig67@urbam.fr



Dates des prochaines permanences sans rendez-vous :

- **Jeudi 13 avril de 10h à 12h** à la Maison des Services à Val-de-Moder et de 14h à 15h30 à la Maison du Conseil Départemental de Haguenau.
- **Jeudi 27 avril de 10h à 12h** à la Maison des Services à Bischwiller et de 14h à 15h30 à la Maison du Conseil Départemental de Haguenau.
- **Jeudi 11 mai de 10h à 12h** à l'Hôtel de ville de Brumath et de 14h à 15h30 à la Maison du Conseil Départemental de Haguenau.

*PIG : programme d'intérêt général

TRAVAUX SUR OUVRAGE D'ART

La Collectivité européenne d'Alsace procède actuellement et jusqu'au 14 avril inclus, à des travaux de réfection du pont SNCF situé à Oberhoffen-sur-Moder sur la RD37 en direction de Schirrhein.

Ces travaux consistent en une réfection complète de l'ouvrage, avec une reprise de l'étanchéité, une réhabilitation des trottoirs, la mise en place d'un garde-corps double fonction, la reprise des murets et le traitement des poutrelles en anticorrosion. Cette opération estimée à 293 000 € sera prise en charge entièrement par la CeA.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez emménagé à Oberhoffen-sur-Moder ?
N'hésitez pas à vous signaler en mairie pour être inscrits sur notre liste des nouveaux arrivants.





Cathy KOESSLER

Maire

@ cathy.koessler@oberhoffen.eu

Le projet retenu pour cette année sera l'amorce du poumon vert. La quasi-totalité du foncier nous appartient et nous pouvons démarrer les réflexions. Pour être au plus proche de vos attentes, une première réunion a eu lieu et dans le dernier numéro de l'Echo nous vous avons demandé votre avis. Un mail est toujours à votre disposition pour vous permettre de déposer vos idées. À partir de ces données, des ébauches seront réalisées et nous pourrions ainsi revenir vers vous avec des propositions.

Notre vision politique sera, pour cette année 2023, de prendre soin de l'existant et continuer à améliorer les différentes infrastructures : achat de tableau blanc interactif (TBI) pour l'école élémentaire, mise en place d'un coffret électrique pour notre marché hebdomadaire, remplacement du sol sportif du COSEC, travaux au niveau du tennis ou encore révision du parc automobile communal qui lui aussi est vieillissant. Ce ne sont là que quelques exemples.

Les nombreux espaces verts de notre commune demandent également une attention régulière. Le réchauffement climatique nous concerne tous. Nous prioriserons l'achat de plantes moins gourmandes en eau. Quelques actions seront mises en place telle que la mise en place de jarres pour favoriser un arrosage sans gaspillage. Il s'agit de poteries en terre cuite que l'on enterre

afin d'arroser les plantes avec parcimonie. Dans cette continuité, deux chantiers auront lieu en 2023 ; la cour de l'école maternelle qui est en souffrance depuis plus d'un an. Elle a besoin d'un bon « lifting » pour que nos petits puissent jouer en toute sécurité, venir à vélo et pouvoir le garer dans un endroit sécurisé. La cour sera également arborée pour pouvoir se retrouver le temps d'une pause à l'ombre.

Nous allons également entreprendre la rénovation de la cour arrière du bâtiment de La Couronne. Ce coin paisible et reposant n'offre pas à ce jour le meilleur de lui-même. Cette petite cour sera un vrai plus lors de la location de la salle aux particuliers et profitera pleinement au monde associatif lors de leurs manifestations. Pour une question d'économie (location des machines) les deux chantiers, se feront simultanément et seront effectués en interne par nos agents du service technique.

Dans ce contexte difficile, se recentrer sur l'essentiel est une évidence.

Votre Maire,
Cathy KOESSLER

Cher(e)s Concitoyens,

En ce début d'année 2023, toute notre attention se tourne vers l'inflation. Partout la guerre des prix fait rage et malheureusement au niveau de la collectivité nous n'y échappons pas. Ce début d'année nous aura pris toute notre énergie pour respecter au mieux les objectifs budgétaires et définir les grandes priorités pour cette année.

Les différentes études pour la nouvelle école ont été effectuées. Nous reviendrons vers vous pour la synthèse. Toutefois, tout le foncier ne nous appartient pas encore et cela nous bloque énormément dans ce secteur. Nous revoyons donc nos projets politiques et certains des investissements devront malheureusement être décalés. De plus, la période est peu favorable et même si les finances de la commune sont saines, l'attention portée aux dépenses est plus que nécessaire pour passer ce cap 2023 avec finesse.

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE (PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS)



Elodie RIFF
1^{ère} ADJOINTE

COMMUNICATION –
VILLE NUMÉRIQUE
GESTION DU FONCIER COMMUNAL
ELECTIONS & CÉRÉMONIES OFFICIELLES
ASSOCIATIONS & OSLO

elodie.riff
@oberhoffen.eu



Esther WASSER
2^e ADJOINTE

AFFAIRES SCOLAIRES
SENIORS / CCAS
CONSEIL MUNICIPAL
INTERGÉNÉRATIONNEL
HANDICAP

esther.wasser
@oberhoffen.eu



Jean-Marie BARNEWITZ
3^e ADJOINT

PATRIMOINE RÉGIONAL
& VIE LOCALE
JUMELAGE
MOBILITÉ
LOCATION DE SALLES

jean-marie.barnewitz
@oberhoffen.eu



Wilhelm GALLI
4^e ADJOINT

ÉCOLOGIE & ENVIRONNEMENT
POLICE MUNICIPALE
TRAVAUX & ESPACE PUBLIC

wilhelm.galli
@oberhoffen.eu



Claudine HEINRICH
5^e ADJOINTE

FINANCES & BUDGET
PARC INFORMATIQUE
LOCATIF COMMUNAL
ARTISANS / COMMERÇANTS

claudine.heinrich
@oberhoffen.eu

Municipalité

OPÉRATION « COUP DE POUSSE AU FLEURISSEMENT »

Suite à l'opération faite depuis le printemps 2021, et qui connaît un succès, la commune en partenariat avec des fleuristes et horticulteurs du village et des environs, lance à nouveau l'opération « **coup de pousse au fleurissement** », destiné aux habitants de notre commune, qui pourront profiter d'une **remise exceptionnelle** pour végétaliser leur demeure.

Cette offre est valable sur présentation des coupons de réduction ci-dessous, aux dates indiquées, auprès des commerçants participants à cette opération.

COUPON DE REDUCTION « COUP DE POUSSE AU FLEURISSEMENT »

-20% de remise immédiate sur l'ensemble des végétaux en stock*

FLEURS DÉCORATION SCHAEFFER
3 rue de la Gare - Oberhoffen-sur-Moder

- VENDREDI 5 ET 12 MAI
- SAMEDI 6 ET 13 MAI

*Offre valable en échange de ce coupon en caisse.
1 seul coupon par famille. Copie du coupon interdite.

COUPON DE REDUCTION « COUP DE POUSSE AU FLEURISSEMENT »

-20% de remise immédiate sur l'ensemble des végétaux en stock*

LES JARDINS DU SONNENHOF
zone commerciale la Werb - Oberhoffen-sur-Moder

- VENDREDI 28 AVRIL ET SAMEDI 29 AVRIL
- VENDREDI 5 MAI ET SAMEDI 6 MAI

*Offre valable en échange de ce coupon en caisse.
1 seul coupon par famille. Copie du coupon interdite.

COUPON DE REDUCTION « COUP DE POUSSE AU FLEURISSEMENT »

-10% de remise immédiate sur l'ensemble des végétaux en stock*

SCHWARZ HORTICULTEUR & FLEURS
34 rue du Général De Gaulle - Geudertheim

- MERCREDI 26 AVRIL
- MERCREDI 3 ET 10 MAI

*Offre valable en échange de ce coupon en caisse.
1 seul coupon par famille. Copie du coupon interdite.

LE MOT DU POLICIER MUNICIPAL TAILLE DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES

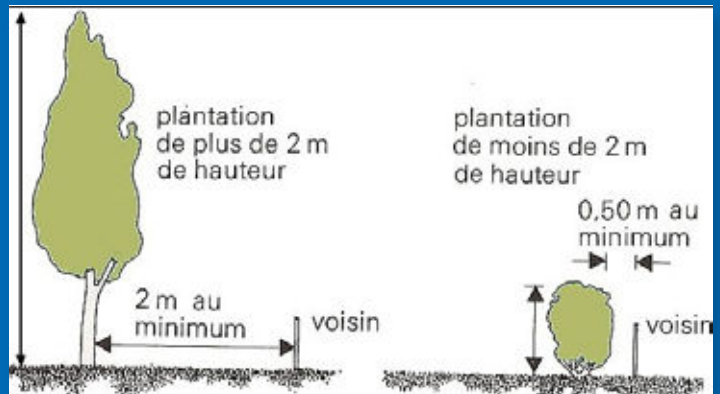


Dépassement sur votre terrain

Selon l'article 673 du Code Civil si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage.

Pour faire réaliser cet entretien, vous devez adresser à votre voisin une demande d'élagage par courrier. Attention c'est au propriétaire du fonds d'effectuer l'élagage.

En revanche, lorsqu'il s'agit de simples racines, ronces ou brindilles avançant sur votre terrain, vous pouvez les couper directement sans être obligé de contacter votre voisin.



Règle des distances légales des plantations et des haies

D'après l'article 671 du Code civil, les arbres et haies d'une hauteur supérieure à deux mètres doivent être plantés à plus de deux mètres de la propriété voisine. Cette distance minimale est ramenée à cinquante centimètres quand la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres.

Refus du voisin et moyens d'action

Si votre voisin ne respecte pas ses obligations malgré vos demandes répétées, vous avez la possibilité de recourir à la médiation ou à la Police Municipale afin de trouver une solution amiable. A défaut de solution, vous avez la possibilité de vous adresser directement au tribunal d'instance qui pourra ordonner la coupe, au besoin sous astreinte.

Rue et circulation

Vous devez également veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de le faire. Sans résultat, le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors mis à la charge des propriétaires négligents. Art L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales.

COLLECTE DES BIODÉCHETS SUR LE MARCHÉ

Chacun de nous jette en moyenne 20 kg de déchets alimentaires à la poubelle par an. A l'heure actuelle, ils sont incinérés cassant ainsi le cycle naturel de retour au sol de la matière organique. Avec des points d'apport volontaire au cœur de la ville, il est possible de faire un geste pour la préservation de la terre. A Oberhoffen-sur-Moder, cette collecte gratuite aura lieu **tous les vendredis à partir du 14 avril sur le marché.**

Les biodéchets collectés

Les déchets concernés sont les biodéchets dits « déchets de cuisine et de table » et les denrées alimentaires non emballées périmées.

- Déchets de préparation et restes d'assiette – excepté déchets de boucherie et poissonnerie
- Invendus/casses de fruits et légumes crus
- Déchets végétaux de décoration intérieure (fleurs, plantes, tiges...)
- Et le tout sans emballage

Ne sont pas acceptés les viandes et poissons crus, les gros os, les coquillages et crustacés.

En 2024, le tri et la collecte séparée des déchets alimentaires ou biodéchets sera obligatoire pour tous ! 🌐 lesbeauxdechets.fr



BENNES DE COLLECTE AU CIMETIÈRE

Lors de votre prochain passage au cimetière pour vos opérations de fleurissement ou de nettoyage, nous vous rappelons que des bennes sont à votre disposition pour vos déchets.

Pour vous guider dans ce tri, une signalétique est présente sur le site.

A partir du lundi 27 mars, l'eau sera de nouveau accessible au cimetière.



NOUVEAU

LES TROUVAILLES &

Meubles • Décorations

Déco Écomim's

L'ÉCO-RECYCLAGE DONNE UNE SECONDE VIE
AU MEUBLE OU DÉTOURNER LEUR UTILITÉ

Du mardi au vendredi :
de 14 h à 18 h

Le samedi :
de 9 h à 12 h

**80 rue de Schirrhein
OBERHOFFEN/MODER**

Municipalité

LES ACTUALITÉS DU CMI

Chers Oberhoffenois(e/s),

Le Conseil Municipal Intergénérationnel se développe de plus en plus. Afin de sensibiliser un nombre plus important de citoyens, le CMI a décidé de créer un compte Facebook. Il est ouvert à tous et nous vous invitons à le suivre afin de découvrir nos activités, sondages, ... Il sera également plus simple pour vous de nous contacter en cas de suggestions ou de questions via notre adresse mail visible sur ce compte. A bientôt !



Le CMI

 CMI Oberhoffen-sur-Moder

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'AIRE DE JEUX

Du 1^{er} avril au 31 octobre : de 8h à 21h30.

Du 1^{er} novembre au 31 mars : de 10h à 17h30.



LA GUERRE D'ALGÉRIE : RÉCITS PARTAGÉS

Dans le cadre d'une exposition prévue en septembre 2023, le groupe « SENIORS » du CMI est à la recherche de participants de l'époque et désireux de transmettre leur passé : appelés, membres des mouvements nationalistes algériens.

Nous sommes aussi à la recherche d'objets, de cartes postales, de livres, de documents et tout autre support relatant cette guerre quelque peu oubliée. Si notre projet vous intéresse nous vous remercions de prendre contact avec nous avant le 20 juin 2023 à l'adresse mail :

@ romane.wolter@hotmail.com - @ esther.wasser@oberhoffen.eu



© document remis.

RÉSULTAT DU QUESTIONNAIRE MIS EN PLACE PAR LE GROUPE URBANISME DU CONSEIL MUNICIPAL INTERGÉNÉRATIONNEL

1. Etes-vous satisfait(e) du stationnement dans notre village ?

Oui **6** Non **12**

Suggestion : **Trop de stationnement sur trottoirs / beaucoup sur piste cyclable.**

2. Malgré les canisettes en place, nous remarquons que beaucoup de déjections ne sont toujours pas ramassées. Trouvez-vous que les canisettes sont bien placées ?

Oui **10** Non **6** Sans avis **2**

Où en manque-t-il ?

Suggestion : **Manque de Canisettes : rue des vignes - côté Pétanque-dans les ruelles - rue Beile/Tuiles/en amélioration.**

Verbalisations : Obernai - Nancy - Bergerac (Dordogne) 1 déjection canine oubliée par terre peut aller jusqu'à 750€ d'amende.

3. La signalisation vous convient-elle ? (panneaux, ralentisseurs, passages piétons,...)

Oui **9** Non **7** Sans avis **2**

En quelques mots, pourquoi ?

Suggestion : **Dos d'âne route de Schirrhein ne sert à rien / le village à 30 km/h et tous les croisements priorité à droite, très efficace !!**

Mauvaise signalisation place de la mairie / rappel du code aux jeunes.

Manque de passage piétons.

4. Etes-vous satisfait(e) du Ritmo ? Qu'en pensez-vous ?

Oui **11** Non **6** Sans avis **1**

Suggestion : **Dangereux à certains endroits prends trop de place / bus trop volumineux / faire une journée gratuite pour les plus de 70ans découvrir l'avantage/trajet trop long pour Haguenau centre.**

LE CLUB DU DIMANCHE

Agnès est la monitrice du CDD depuis 2018, elle accueille les enfants, deux dimanches matins par mois : « L'enfant est un être complet, comme tout adulte, mais agissant différemment, il faut donc s'adapter à leurs âges et les comprendre ». Avec sa collègue Sonia, elles prennent le temps de l'accueil et de l'écoute : « Les enfants ont leur place dans notre église et le CDD est un moyen de transmission de la foi d'une génération à une autre ».

Renseignements : ☎ 03 88 63 25 38 - ☎ 06 62 48 92 50





OPAL
ORGANISATION
POPULAIRE
ET FAMILIALE
DES ACTIVITÉS
DE LOISIRS

**PASS'VACANCES
PRINTEMPS 2023**
À OBERHOFFEN-SUR-MODER
Accueil des enfants de 6 à 11 ans



LES VACANCES DE PRINTEMPS - DU 17 AU 21 AVRIL 2023

Fêtons le Retour du Printemps!

Viens rire, t'amuser et explorer au Pass'Vacances !



Inscription

- Date limite d'inscription : le jeudi 6 avril 2023 inclus.
- Dossier téléchargeable sur le site www.oberhoffen.com




TOUS POUR NORA

Laurent KAMGA, président du Kiwanis club de Bischwiller et environs a procédé le 14 mars dernier à la salle de fêtes, à la remise du chèque au profit de la petite Nora WEISS.

Ce don d'un montant de 1000 € a été récolté suite au concert donné au profit de Nora en décembre dernier, à l'église protestante de Haguenau. Une aide financière qui permettra à ses parents de contribuer aux nombreuses dépenses auxquelles ils sont régulièrement confrontés.

Une belle action de générosité clôturée par un petit concert, orchestré par des élèves de l'école élémentaire et leurs enseignants, avec le concours du groupe vocal « Salade Mixte ». Chaque élève s'est ensuite vu remettre une BD en cadeau, offerte par le Kiwanis club. Pour l'occasion, le maire Cathy KOESSLER, s'est joint à l'événement.



LES RISQUES EN FORÊT D'OBERHOFFEN

Gare aux tiques :

Pour s'en protéger il est recommandé de couvrir les bras et les jambes avec des vêtements longs et les extrémités fermées. Inspectez-vous minutieusement après chaque sortie. Si vous repérez une tique, retirez-la avec un tire tique, détruisez-la et désinfectez la piqûre. Il faudra surveiller la zone pendant six semaines.

Les chenilles processionnaires :

Leurs poils urticants peuvent être dangereux pour la santé des hommes et des animaux. A l'heure actuelle, aucun nid n'a été détecté aux abords des zones fréquentées, la vigilance doit être de mise en évitant tout contact direct avec les chenilles ou leur nid.



Vincent LEFORT
Garde forestier



Savez-vous combien vous consommez d'eau au quotidien ?

Quels sont les gestes pour réduire votre consommation d'eau et votre facture ?

Vous souhaitez avoir une estimation de votre consommation d'eau annuelle ?



ET SI ON ACCUEILLAIT



Contact :
afv@federationcaritasalsace.org
06 25 22 34 49 (Bas-Rhin)
06 23 08 69 75 (Haut-Rhin)
caritas-alsace.org
Caritas Alsace Alsace Caritas



MIMOSA BIBBELE

Wàs brücht m'r ? (fer 12 Bibbele)	12 hàrti Eier 2 Sùppeleffel Majonääs 1,5 Sùppeleffel Seneft 1 odder 2 g'schnitteni Cornichons 1 Sùppeleffel Meerrètti 1 Kàffeeleffel Cornichonbréi Salz ùn Pfeffer 1 Gälereub 12 Ringle schwärzi Olive
---	---

Wie wird's gemàcht ?

12 Eier koche ùn kàlt lon wäre.

Mìtème Messer, e klein Stìck vùm Ùnterteil vùn de Eier àbschnide fer àss se guet stehn bliiwe. 's Kàppele àbschnide. Ihr kenne 's gràd schnide odder Zàcke màche àwwer ìhr mien e bìssele Gèls debi hàn.

Mìtème Leffele, 's Eigèl rüsshole ùn ìn e Schìssel màche. Mìr verdrückt se mìtère Gàwwel ùn mìscht se mìt de àndere Zuetàte : Majonääs, Seneft, Cornichon Stìckle, Meerrètti, Cornichon Bréi, Sàlz ùn Pfeffer.

Voilà ! Los geht's !

ŒUF MIMOSA EN POUSSIN

Ingrédients	12 oeufs durs 2 cuillères à soupe de mayonnaise 1,5 cuillères à soupe de moutarde 1 ou 2 cornichons hachés 1 cuillère à soupe de raifort 1 cuillère à café de la saumure des cornichons Du sel et du poivre 1 carotte 12 rondelles d'olives noires
--------------------	--

Préparation

Cuire les oeufs durs et laisser refroidir.

A l'aide d'un couteau, couper un petit bout du bas de l'oeuf pour pouvoir les poser bien droits. Couper la partie supérieure. Il est possible de la couper droit ou en dents de scie mais il faut garder un peu de jaune.

A l'aide d'une cuillère à café, retirer tous les jaunes d'oeuf et les mettre dans un bol. Les écraser avec le dos d'une fourchette et les mélanger avec les autres ingrédients : mayonnaise, moutarde, cornichons hachés et saumure, sel et poivre.

Bien mélanger la préparation et la mettre dans un sac plastique. Couper le coin du sac et l'utiliser comme une poche à douille. Remplir les oeufs durs en excédent afin d'avoir de la place pour les yeux et le bec.

Découper 12 petits becs et les pattes dans la carotte et en décorer les poussins. Découper les petits yeux dans la rondelle d'olive.

Pour finir, reposer le chapeau sur la préparation à base de jaune d'oeuf.

Et voilà, c'est parti !

Groupe majoritaire

Un héritage difficile à porter !

Depuis la nouvelle organisation de nos services nous prenons connaissance de l'ampleur des travaux de rénovation à entreprendre dans les bâtiments communaux.

Les choix politiques des précédentes municipalités, n'ont pas permis de garder nos infrastructures dans un bon état de fonctionnement. Ce qui nous oblige, dans les années à venir à investir de manière massive dans les équipements sportifs mais aussi scolaires ou festifs de notre commune. Certains bâtiments sont déjà très limites en termes de normes, d'autres prennent l'eau, ou d'autres encore ont des systèmes de chauffage plus que dépassés.

Les municipalités précédentes n'ont que très peu investis dans les bâtiments qui leurs étaient dévolus (comme l'école) mais ils n'ont pas non plus négocié des accords avec la CAH lors de la fusion. Ceci est une grande erreur. Et l'ensemble des habitants d'Oberhoffen vont devoir contribuer à ces frais dans les années à venir et nous parlons là de milliers d'euros.

L'équipe Oberhoffen On Y tient !

Groupes d'opposition

Mieux vaut tard que jamais...

Dit-on...Mais attendre plus d'un mois et demi pour réparer l'oubli de plusieurs dizaines d'ânés lors de la livraison des repas de Noël est inexcusable. Et remplacer le repas livré à domicile par l'envoi d'un bon cadeau aurait-il évité de faire appel à la participation des membres du conseil municipal dont près de la moitié brille par son absence lors des actions et des manifestations communales. Et remplacer le repas de Noël en présentiel par une après-midi musicale et dansante demandera aussi une organisation minimale et une moindre participation des forces vives de la communauté. C'est pourquoi on peut se poser la question : « Pourquoi plus d'un tiers des conseillers ne s'investissent pas pour le bien de la commune et des citoyens ? » Cela supposerait-il une mauvaise ambiance au sein de la liste « Oberhoffen on y tient » ? Faudrait-il appliquer le conseil de la liste « Pour une dynamique citoyenne » qui suggérait de changer d'entraîneur quand l'équipe ne fonctionnait pas...

D'ailleurs peut-on parler d'équipe ? Espérons que cette après-midi musicale et dansante aura du succès et que les comités consultatifs créés pour insuffler de bonnes idées et suivre les projets à venir permettront de combler certaines des nombreuses lacunes d'une municipalité défailante...

En attendant nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de Pâques et profitez du retour des beaux jours.

M-L Tailhurat , F. Schmidt,
S.Walther et F.Schott

Quelle est l'efficacité de notre CCAS ?

Le CCAS est le Centre Communal d'Action Sociale qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. C'est un établissement public administratif communal qui a une personnalité juridique distincte. Le CCAS a un budget propre et est géré par un Conseil d'Administration composé pour une moitié d'élus municipaux et pour l'autre moitié, de personnes « issues de la société civile » et qui elles sont nommées par le maire. Le maire est le président de droit de ce conseil d'administration.

Nous nous interrogeons sur l'efficacité de notre CCAS et « nous nous demandons s'il y a un pilote dans l'avion ». En effet, le conseil d'administration du CCAS doit, selon la loi, se réunir au moins une fois par trimestre. Or, nous constatons que ce point n'est absolument pas respecté. Aussi, nous rappelons à l'ordre l'équipe municipale en place et lui demandons de respecter la loi.

Mais au-delà de cet aspect légal, nos préoccupations vont vers les citoyens. Le CCAS est un formidable outil social pour les populations concernées, en particulier en ces temps de difficultés économiques et de dégradation du contexte social. Nous suggérons à l'équipe municipale actuelle de présenter le bilan de son action dans ce domaine sensible et de prendre ses responsabilités.

Pour une Dynamique Citoyenne
Brigitte Roser et Léonard Gabel

La jeunesse au cœur

Les jeunes s'investissent ! Composé d'une vingtaine de collégiens, le **Conseil Intercommunal des Jeunes de l'Agglomération de Haguenau** est un espace d'échanges et de concertation.

Le temps fort ?

Le Rendez-vous de la Jeunesse a réuni 250 collégiens à Val-de-Moder !



Qualité et innovation des services

Depuis la création de la CAH en 2017, ce sont 1 000 nouvelles places d'**accueil périscolaire** qui ont été proposées aux familles !

Quoi de neuf ?

De nouveaux investissements, de nouvelles structures et des modalités d'accueil harmonisées pour s'adapter aux besoins des familles.

Ça fait Tilt !

Grâce à une carte unique, tous les habitants de la CAH peuvent profiter des livres, revues et jeux de nos 9 bibliothèques et médiathèques avec plus de **215 000 documents à disposition !**

Où en est-on ?

Très haut débit : la CAH a investi dans le développement de la fibre optique pour permettre aux entreprises et aux particuliers de profiter d'une connexion numérique optimale.

Le déploiement est en cours d'achèvement. Plus de 95 % des adresses sont aujourd'hui éligibles au très haut débit.

GRANDS ANNIVERSAIRES EN AVRIL

101 ans Madeleine Heinrich née Schneider, le 20
 93 ans Micheline Martin née Meyer, le 26
 93 ans Lina von Bühren née Schuster, le 5
 92 ans Marie-Louise Heintz née Klein, le 1er
 92 ans Germaine Schuster née Mosser, le 25
 91 ans Myriam Kaiser née Wagner, le 8
 91 ans Suzanne Obry née Leonhardt, le 17
 91 ans Roger Veith, le 3
 86 ans Marcel Jund, le 14
 86 ans Erna Schlichter née Kern, le 7
 86 ans Irène Zimpfer née Schneider, le 6
 85 ans Marie Thérèse Muller, le 4
 84 ans Liliane Bohr née Braun, le 17
 84 ans Jeannine Eichenlaub née Kim, le 2
 84 ans Marlise Gerling née Schoenborn, le 17
 84 ans Lilianne Guth née Herrmann, le 2
 84 ans Raymond Hubert, le 26
 84 ans Monique Omphalius née Weibel, le 1er
 82 ans Jean-Georges Guthmuller, le 3
 82 ans Suzanne Schuster née Clauss, le 23
 81 ans Gérard Diederle, le 21
 79 ans Georges Guebel, le 26
 79 ans Sieglinde Ley née Dirheimer, le 26
 78 ans Paulette Carron née Tixier, le 20
 78 ans Charles Motsch, le 5
 78 ans Antoine Vogler, le 29
 77 ans René Laubacher, le 25
 77 ans Marie-Josette Riwier née Untereiner, le 24
 76 ans Liliane Hoffbeck née Kaiser, le 23
 76 ans Mireille Neumeyer née Christmann, le 10
 76 ans Marie-Madeleine Schott née Wehrmuller, le 13
 76 ans Madeleine Siegler née Stoll, le 30

Carnet

MARIAGES

Olivia HOLZ et Arnaud FELTEN, le 07/02

DECES

Lina HEIMLICH née MEYER, 91 ans, le 01/01
 Jean-Pierre GROSS, 87 ans, le 09/01
 Gilbert LAMBOUR, 76 ans, le 20/01
 Robert HEIMLICH, 95 ans, le 02/03

Marlène HAENEL née JAEGER, 85 ans, le 7/02



Marlène a passé son enfance dans l'exploitation agricole de ses parents, avant de rejoindre une entreprise de fabrication de caoutchouc à ses 14 ans. Elle se marie en 1962 avec Paul Haenel et de leur union naissent Jean-Martin en 1962 et Christine en 1965. En 1970, on lui propose un poste à la maison de retraite «Le Diaconat» à Bischwiller, où elle y fera le bonheur des résidents durant 28 années avant son départ en retraite. En l'absence de son époux décédé en

2018, elle vit aujourd'hui une paisible retraite entourée de ses proches et amies du club du Temps Libre. Sans oublier sa famille, qui ces dernières années s'est agrandie avec l'arrivée de Elodie et Lucas ses petits-enfants et Elio son arrière petit-enfant, qui adore sa mémé.

Agenda

PENSEZ-Y !

Dans la perspective des congés de printemps et d'été et de la préparation aux examens scolaires qui constituent des périodes de fortes demandes de titres d'identité et de voyage, il est fortement recommandé d'anticiper largement les demandes et renouvellement des cartes nationales d'identité et de passeports dès maintenant.

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'ANTS, cette procédure permet un gain de temps :

ants.gouv.fr

Pour rappel, le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition que celle-ci soit équipée d'un dispositif de recueil (DR) CNI/Passeports. A l'exemple de Bischwiller, Brumath, Haguenau, Niederbronn-les-Bains et Schiltigheim.



MATINÉE DE PÊCHE

Dimanche 2, lundi 10 et dimanche 16 avril de 7h à 11h à l'étang Bechoffen. Renseignements :
☎ 06 30 31 53 75 - @bernard.glessier@hotmail.fr



PERMANENCE DU DÉPUTÉ VINCENT THIÉBAUT (ou son équipe)

Vendredi 5 mai de 10h30 à 11h30 à la mairie.



LES DÉFIS

« AU BOULOT J'Y VAIS AUTREMENT ! » & « À L'ÉCOLE J'Y VAIS AUTREMENT ! »



Ces événements se dérouleront du 2 au 26 mai. Le record Alsace du Nord à battre : 232 000 km alternatifs parcourus par plus de 1 000 participants pendant le défi en 2022.

Participer en tant qu'employeur au Défi « Au boulot, j'y vais autrement ! ». Encourager, pendant 4 semaines, les salariés à aller au travail autrement que seuls en voiture.

Participer en tant qu'établissement scolaire du primaire et secondaire au Défi « A l'école, j'y vais autrement ! ». Encourager, pendant 4 semaines, les élèves et les enseignants à venir à l'école à vélo ou à pied.



Le défi est un événement clé en main et gratuit, pour tout employeur à partir de 3 salariés et pour tous les établissements scolaires. Un événement solidaire qui permet chaque année à une association locale de bénéficier d'une aide pour un projet en lien avec la mobilité.



Inscriptions à partir de début avril :
<https://defi-jyvais.fr/>

SORTIE NATURE DU 18 MAI

Promenade à travers la forêt à la découverte d'exposants. Tarif : 2 €.

Départ entre 9h et 15h sur le parking de l'atelier municipal. Repas et restauration sur place. Nombreuses animations pour les enfants.

